

PARKINGS TISSEÓ

P+R

J'AI TOUT À Y GAGNER



7j/7 24h/24

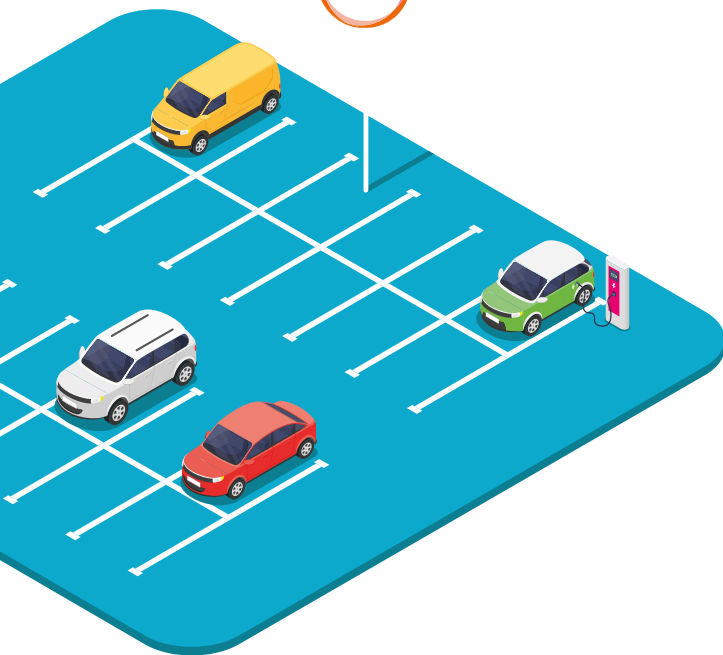
**Gratuits* pour les
voyageurs Tisséo**



Tarifs en vigueur
au 1^{er} juillet 2025
Édition juillet 2025



**Pendant 24h consécutives à condition d'avoir validé votre titre de transport dans l'heure précédent votre sortie du parc relais.*



Les parkings Tisséo **P+R** + transports en commun, la combinaison gagnante !

Les parkings Tisséo sont des parcs relais connectés au réseau Tisséo qui offrent plus de 8 000 places de stationnement dans toute l'agglomération toulousaine.

Il vous suffit de stationner votre véhicule dans le parking Tisséo le plus proche de chez vous et de poursuivre votre itinéraire en montant à bord du métro, tram, Téléo, Linéo et bus qui les desservent.

Découvrez nos parkings



Les parcs relais à accès libre

Situés à proximité d'arrêts de bus et Linéo, ces parkings vous permettent de stationner votre véhicule gratuitement et de rejoindre votre destination grâce à la connexion au réseau Tisséo.



Conservez le dans votre voiture pour le présenter en sortie !



Les parcs relais à accès réglementé

Situé sur les lignes A et B du métro, du tram et de Téléo, ces parkings vous permettent de **stationner votre véhicule gratuitement pendant 24h consécutives** à condition d'avoir validé votre titre de transport dans l'heure précédant votre sortie du parc relais.

Une fois votre véhicule stationné, il vous suffit de poursuivre votre itinéraire en voyageant sur nos lignes.

Vous ne prenez pas les transports en commun ? Vous avez quand même à y gagner !

Stationnez quelques heures ou plusieurs jours dans un parking Tisséo comme dans un parking classique.

Bonne nouvelle : les 30 premières minutes sont gratuites !
Idéal pour le covoiturage et le dépose minute.

Jour : 8h / 18h

Nuit : 18h / 8h

30 min	Gratuit	
45 min	1,80€	1,05€
+ 15 min	+ 0,60€	+ 0,35€
24h consécutifs	27€	
7 jours consécutifs	162€	

- Tout quart d'heure commencé est décompté.
- Durée maximale de stationnement : 14 jours.
- Tout ticket perdu vous sera facturé.

Parc relais à accès réglementé : comment ça marche ?



En entrée

En sortie

Appuyez sur le bouton de la borne



pour obtenir un ticket parking.

Conservez-le précieusement.



Vous allez voyager sur le réseau Tisséo ?



avec votre carte bancaire sans contact, votre carte Pastel ou votre ticket rechargeable

- 1.** Insérez votre ticket parking dans la borne. Un montant s'affiche.
- 2.** Présentez sur la cible le titre de transport utilisé pour le réseau Tisséo.
- 3.** Paiement uniquement si dépassement horaire.

Vous utilisez uniquement le parking ?



sans titre de transport

- 1.** Insérez votre ticket parking dans la borne. Un montant s'affiche.
- 2.** Payez avec votre carte bancaire.

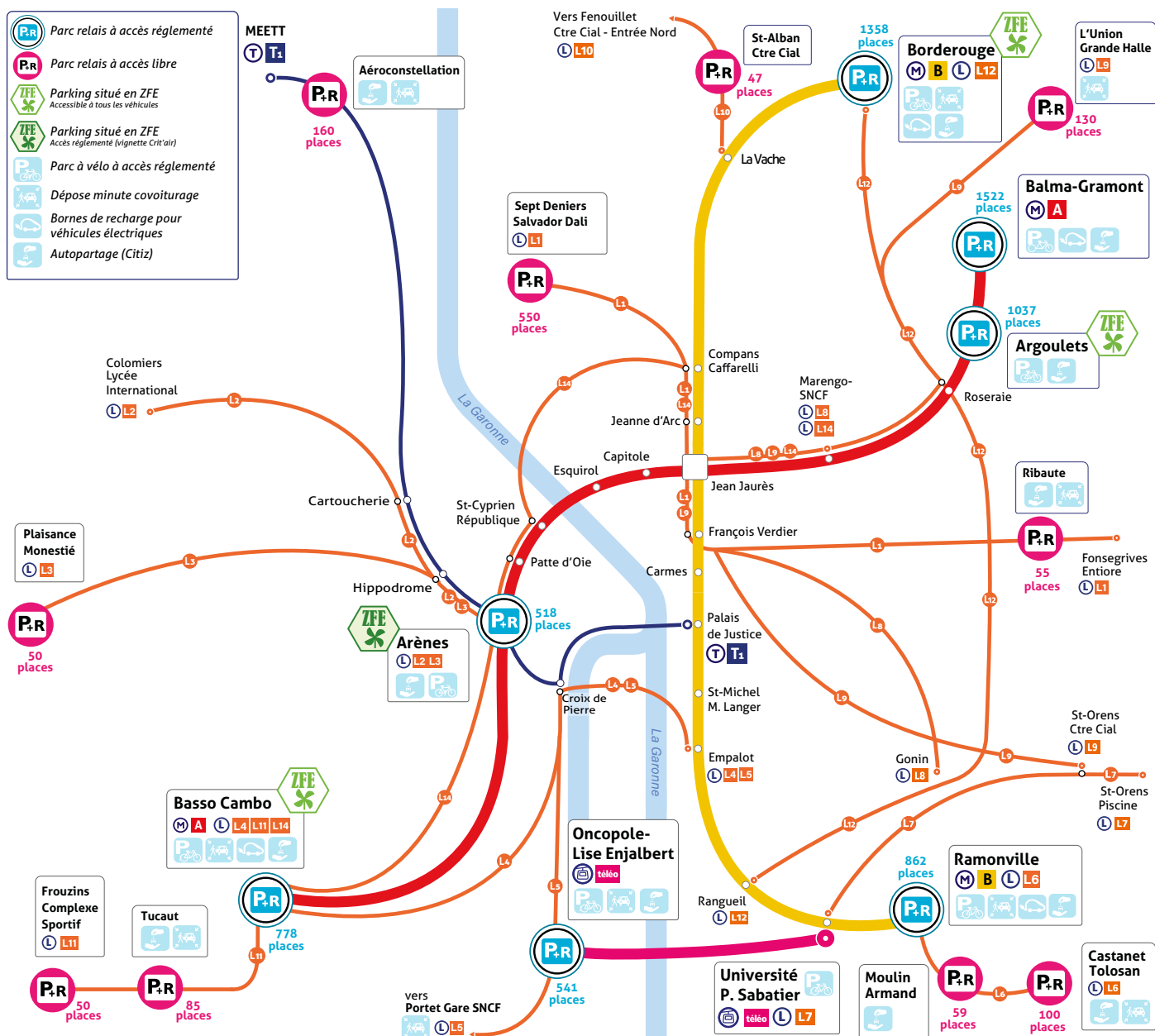
- Pensez à utiliser la même carte de transport, le même smartphone ou la même carte bancaire pour voyager sur nos lignes et pour sortir du parc relais.
- Seul le paiement par carte bancaire est accepté.

Le (bon) plan

Ouvert 7j/7 et 24h/24

Toujours gratuit* pour les voyageurs Tisséo

- P.R.** Parc relais à accès réglementé
- P.R.** Parc relais à accès libre
- ZFE** Parking situé en ZFE
Accessible à tous les véhicules
- ZFE** Parking situé en ZFE
Accès réglementé (vignette Crit'air)
- P** Parc à vélo à accès réglementé
- D** Dépose minute covoiturage
- B** Bornes de recharge pour véhicules électriques
- A** Autopartage (Citiz)



Retrouvez l'intégralité des parkings connectés au réseau Tisséo sur notre plan interactif disponible sur tisseo.fr et l'appli Tisséo.

*Pendant 24h consécutives à condition d'avoir validé votre titre de transport dans l'heure précédent votre sortie du parc relais.

Le saviez-vous ?



Personnes en situation de handicap : vous bénéficiez de places réservées*



Si le parc relais affiche complet, positionnez-vous sur n'importe quelle voie à condition que le panneau PMR soit allumé. Appelez l'opérateur et présentez lui votre Carte Mobilité Inclusion avec la mention «stationnement personnes handicapées». Vous pourrez alors stationner sur les emplacements réservés.



Autopartage : la voiture en libre service !



De nombreux parcs relais disposent de places réservées CITIZ. Ce service est accessible sur simple lecture de la plaque d'immatriculation, sans condition de durée ni d'utilisation des transports en commun. Stationnement inclus dans votre offre Citiz.

+ d'infos sur tisseo.fr/se-deplacer



Covoiturage : convivial et économique !

Il existe 4 aires d'embarquement covoiturage dans les parcs relais de Ramonville, Borderouge, Oncopole et Basso Cambo. Les 30 premières minutes sont gratuites.



Bornes : rechargez vos batteries !

7j/7
24h/24

Avec Allego**, rechargez votre véhicule électrique ou hybride depuis les parcs relais des 4 terminus des lignes A et B du métro Ramonville, Borderouge, Balma Gramont et Basso Cambo.

+ d'infos sur allego.eu



Véhicules autorisés : ça passe ou ça casse !

Les parcs relais sont accessibles aux véhicules ne dépassant pas 1,90 mètres de hauteur (et jusqu'à 2 mètres pour les parcs relais de Basso Cambo et d'Oncopole).

Pour connaître les places disponibles en temps réel, rendez-vous :



- À l'entrée des parcs relais à accès réglementé
- Sur tisseo.fr
- Sur l'appli Tisséo

*Soumises aux mêmes conditions tarifaires ou de gratuité que tous les autres usagers.
**Assistance/Dépannage utilisateurs 24h/7j.
(multilingue): 01 87 40 66 57



Avec les parkings Tisséo la planète et ma santé ont aussi à y gagner

Afin de diminuer la pollution de l'air et conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, Toulouse Métropole a mis en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE), une zone dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne peuvent plus circuler.

En route pour une métropole plus respirable !

Depuis 2023, ce dispositif est entré en vigueur pour les voitures des particuliers.

La circulation des véhicules Crit'air 4, 5 et non-classés (les plus polluants) est interdite dans un périmètre comprenant Toulouse à l'intérieur du périphérique et, à la marge, une partie de Tournefeuille et Colomiers.

Objectif : une métropole plus respirable pour préserver la santé des habitants.

**Retrouvez
le mode d'emploi
étape par étape
en vidéo :**



**Pas de doute,
tout va rouler
pour vous !**



Besoin d'aide ?

**7j/7
24h/24**

Pour entrer en contact avec un agent, appelez en caisse automatique ou à l'interphone sur la borne.

En cas de réclamation, remplissez le formulaire de contact sur tisseo.fr.

f X @ **tisseo.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique

